

# LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme** : Licence

**Domaine ministériel** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

**Mention** : STAPS

## PRÉSENTATION

Cette licence exige un bon niveau sportif mais aussi scientifique. La formation se consacre aux sciences (sciences de la vie, anatomie, physiologie, biomécanique, ...), aux sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, histoire du sport,) et à certains savoirs associés (secourisme, informatique...). Le sport ne représente qu'un tiers des enseignements, qui sont avant tout théoriques.

La passion d'un sport ne suffit pas pour réussir en licence STAPS. La polyvalence dans la pratique sportive ainsi que des compétences scientifiques et rédactionnelles sont attendues.

## Promotions à taille humaine

**Promotion L1 2017/2018** : 240 étudiants inscrits

Qui s'inscrit ? Quel profil pour réussir ?

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS** : 180

**Durée** : 3 ans

**Niveau d'étude** : BAC +3

**Public concerné**


- \* Formation initiale
- \* Formation continue

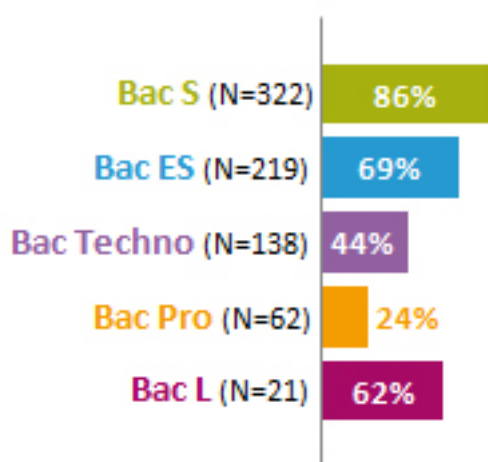
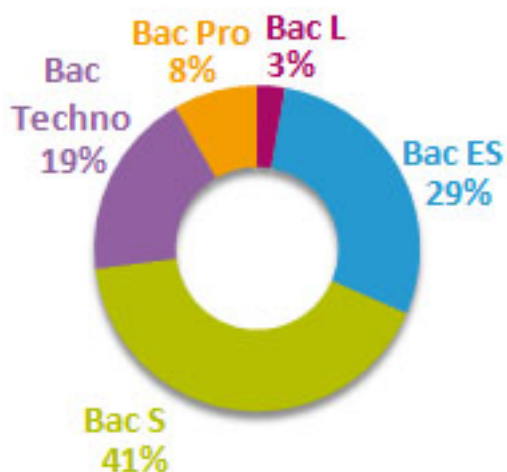
**Nature de la formation** :  
Mention

**Langue d'enseignement** :  
Français

**Effectif** : Tarbes : 250 /  
Anglet : 60

## EN SAVOIR PLUS

[Collège Sciences Sociales et Humanités \(SSH\)](#) 



\* Étude menée à partir des effectifs de 4 années universitaires (2012-2016)

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- L1 commune, L2, L3 Parcours éducation et motricité
- L1 commune, L2, L3 Parcours entraînement sportif
- L1 commune, L2, L3 Parcours management du sport

## COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

## LIEU(X) DE LA FORMATION

Tarbes, Anglet

# L1 commune, L2, L3 Parcours éducation et motricité

## PRÉSENTATION

La licence STAPS "Education et Motricité", en six semestres, permet aux étudiants d'acquérir une culture disciplinaire en STAPS et d'envisager des débouchés professionnels vers les métiers de l'enseignement ou de l'animation périscolaire. Le contenu des études (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) comprend :

- \* Des enseignements scientifiques appartenant à divers champs (sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation).
- \* Des enseignements théoriques et pratiques portant sur de nombreuses activités sportives.
- \* Des stages d'intervention en milieu scolaire (écoles primaires, collèges, lycées).
- \* Des outils de communication (langues, informatique, expression écrite et orale).
- \* Des enseignements sportifs optionnels spécialisés

Après trois semestres généralistes, l'étudiant s'oriente ensuite vers les contenus de la spécialité Education et Motricité.

## SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La Licence STAPS mention Education et Motricité vise à :

- \* Observer, comprendre, analyser et améliorer les performances et les réalisations motrices.
- \* Concevoir, transmettre et évaluer les activités physiques, sportives et artistiques au regard des objectifs de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et en fonction de différents publics.
- \* Apporter les connaissances scientifiques pluridisciplinaires et développer les compétences techniques relatives aux différentes pratiques sportives.
- \* Développer les connaissances et compétences pédagogiques et didactiques indispensables à la profession d'enseignant intervenant en milieu scolaire, associatif,...

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS : 180**

**Public concerné**

- \* Formation initiale
- \* Formation continue

## EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



- \* Développer les compétences méthodologiques et technologiques facilitant la fonction animation de l'enseignement.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Université d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.C\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

## CONTENU DE LA FORMATION

Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures environ

Spécificités :

- Tronc commun pendant les 3 premiers semestres.
- Début de spécialisation à partir du 4e semestre.
- 1/3 des enseignements est constitué des APSA, le reste concerne les sciences de la vie, les sciences humaines et les sciences sociales.
- Stages en pratique accompagnée en L2 (premier degré) et L3 (second degré)

## ORGANISATION DE LA FORMATION

## Semestre 1

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC1 : Danse
  - EC2 : Athlétisme
  - EC3 : Rugby
- *UE 2 : Anatomie (Obligatoire)*
  - EC1 : Anatomie
- *UE 3 : Physiologie (Obligatoire)*
  - EC1 : Physiologie
- *UE 4 : Sciences sociales (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire du sport - généralités
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - généralités
- *UE 5 : Introduction à la psychologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Introduction à la psychologie
- *UE 6 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
  - EC 2 : Informatique
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 2

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Escalade
  - EC 2 : Natation
  - EC 3 : Judo
- *UE 2 : Neurophysiologie et biomécanique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Neurophysiologie et biomécanique
- *UE 3 : Sciences sociales (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire du sport - thématiques
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - thématiques
- *UE 4 : Psychologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de l'apprentissage
  - EC 2 : Psychologie sociale
- *UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Pensée éducative contemporaine
  - EC 2 : Méthodologie de l'intervention
- *UE 6 : Projet professionnel (PPE) (Obligatoire)*
  - EC 1 : Projet professionnel (PPE)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 3

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Acrosport
  - EC 2 : Badminton
  - EC 3 : Step
- *UE 2 : Anatomie fonctionnelle (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anatomie fonctionnelle
- *UE 3 : Physiologie des qualités physiques (Obligatoire)*
  - EC 1 : Physiologie des qualités physiques
- *UE 4 : Histoire des APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire des APSA
- *UE 5 : Psychologie du développement (Obligatoire)*
  - EC 1 : Développement psychologique
  - EC 2 : Développement psychomoteur
- *UE 6 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Grands modèles pédagogiques
  - EC2: Méthodologie de l'intervention
- *UE 7 : Langues (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 4

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Course demi-fond
  - EC 2 : Gymnastique rythmique
  - EC 3 : Volley
  - EC 3 : Handball
- *UE 2 : Effets physiologiques de l'exercice (Obligatoire)*
  - EC 1 : Effets physiologiques de l'exercice
- *UE 3 : Sociologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Sociologie
- *UE 4 : Psychologie de la performance (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de la performance
- *UE 5 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Expression Ecrite et Orale
  - EC2: Informatique
  - EC 3 : Anglais
- *UE 6 : Histoire de l'EPS : les méthodes (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire de l'EPS - les méthodes
- *UE 7 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Sciences de l'éducation

- UE 8 : Règlementation (Obligatoire)
  - EC 1 : Règlementation
- UE 9 : Stage (Obligatoire)
  - EC 1 : Suivi de stage (stage 40h)
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 5

---

- UE 1 : APSA (Obligatoire)
  - EC 1 : Natation
  - EC 2 : Musculation
  - EC 2 : Boxe
  - EC 3 : Lancer
  - EC 3 : Saut
- UE 2 : Anglais (Obligatoire)
  - EC 1 - Anglais
- UE 3 : Histoire (Obligatoire)
  - EC 1 : Histoire de l'EPS : XIXeme siècle à nos jours
- UE 4 : Sociologie (Obligatoire)
  - EC 1 : Les courants de la sociologie du sport
- UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)
  - EC 1 : Sciences de l'éducation
- UE 6 : Didactique des APSA 1 (Obligatoire)
  - EC 1 : Didactique des APSA 1
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 6

---

- UE 1 : APSA (Obligatoire)
  - EC 1 : Basket ball
  - EC 2 : Course d'orientation
  - EC 3 : Arts du cirque
  - EC 3 : Gymnastique artistique
- UE2-Anglais (Obligatoire)
  - EC 1 - Anglais
- UE 3 : Didactique des APSA 2 (Obligatoire)
  - EC 1 : Didactique des APSA 2
- UE 4 : Sciences sociales (Obligatoire)
  - EC 1 : Histoire : les textes officiels
  - EC 2 : Méthodologie de l'écrit d'histoire
- UE 5 : Sciences de l'éducation : écrit 2 (Obligatoire)

- EC 1 - Sciences de l'éducation
- EC 2 : Méthodologie de l'écrit de sciences de l'éducation
- UE 6 : *Didactique des APSA 3 (Obligatoire)*
  - EC 1 : Didactique des APSA 3
- UE 7 : *Stage (Obligatoire)*
  - EC1 - Suivi de stage (stage 40h)
- UE libre (*A choix: 1 Parmi 3*)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

### Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

## AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

### Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- \* engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- \* chargés de famille,
- \* engagés dans plusieurs cursus,
- \* en situation de handicap,
- \* sportifs de haut niveau
- \* artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.



## Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Primo-entrant

Inscription Administrative :

1ère étape : Procédure d'Admission postbac.

2ème étape : Une fois le BAC obtenu et votre candidature acceptée : télécharger le dossier d'inscription sur le site de [univ-pau.fr](http://univ-pau.fr) (à partir de mi-juin).

Etudiants en STAPS

**ATTENTION** : Procédure modifiée pour les Licence 1 : les redoublants doivent passer par la procédure d'admission postbac : inscription ouverte jusqu'au 20 mars 2015

Les étudiants du STAPS de Tarbes (Admis, ayant 1 semestre de retard ou redoublant (hors Licence 1)) doivent se réinscrire obligatoirement par le web sur l'ENT (espace numérique de travail) de l'UPPA

Les étudiants étrangers doivent contacter le service des relations internationales : <http://ri.univ-pau.fr>

**ATTENTION** : les étudiants précédemment inscrit dans un autre établissement doivent se renseigner auprès du secrétariat

du STAPS : [catherine.bies-pere@univ-pau.fr](mailto:catherine.bies-pere@univ-pau.fr), avant de déposer un dossier.

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

## DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 <sup>ème</sup> diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€
Statut Reprise d'études**	Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue.  Contact : <a href="mailto:accueil.forco@univ-pau.fr">accueil.forco@univ-pau.fr</a> / Tél : 05 59 40 78 88			
<i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i>				
<i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i>				

## PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES. Bac technologique et Bac professionnel en fonction des profils des élèves et de leurs projets.

niveau requis en L2 : L1 de STAPS ou équivalence sur dossier

niveau requis en L3 : L2 EM de STAPS ou équivalence sur dossier

- Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et de les animer en toute sécurité.

- Être pédagogue, avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, être à l'écoute des autres ...

<http://staps.univ-pau.fr/live/licences-staps/programme>

## POURSUITE D'ÉTUDES

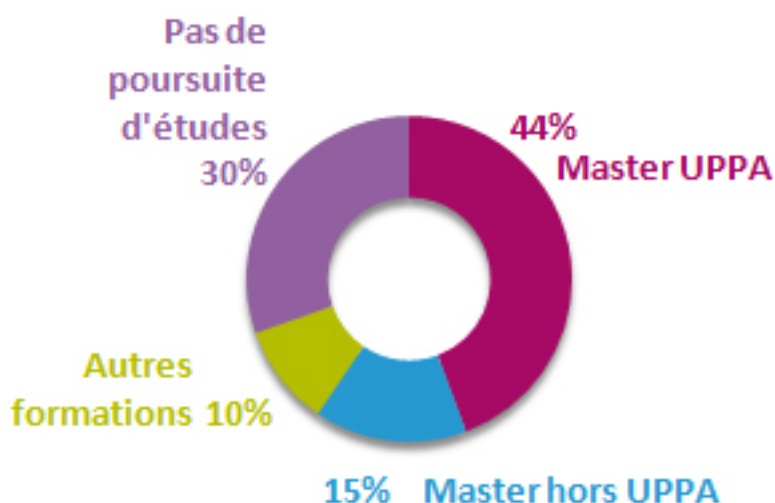
### Poursuite d'études

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

### Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence STAPS :

- \* Master STAPS : parcours expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance
- \* Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : éducation physique et sportive (CAPEPS)

**À l'UPPA, 70% des diplômés de licence STAPS poursuivent leurs études.**



## POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Accord ERASMUS avec l'Espagne, accord BCI (ex CREPUQ) avec le CANADA

## INSERTION PROFESSIONNELLE

### Quelques idées de débouchés professionnels

#### Après un bac +3 :

— **Les métiers de l'éducation** : Animateur(trice) d'activités physiques et sportives polyvalent(e) en milieu périscolaire

#### Après un bac +5 et plus :

— **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) d'éducation physique et sportive, Professeur(e) des écoles, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

**Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes** : centres de loisirs périscolaires, établissements d'enseignement du secondaire, universités, associations.

**Quelques exemples de secteurs d'activité** : éducation, enseignement, recherche, activités physiques sportives et artistiques, loisirs.

### Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence STAPS à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-staps.html>

## PASSERELLES ET RÉORIENTATION

### Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- \* Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- \* Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

### Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un **transfert de dossier**.*

## COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

## LIEU(X) DE LA FORMATION

Tarbes

# L1 commune, L2, L3 Parcours entraînement sportif

## PRÉSENTATION

La licence STAPS "Entraînement Sportif", en six semestres, permet aux étudiants d'acquérir une culture disciplinaire en STAPS et d'envisager des débouchés professionnels vers les métiers de l'entraînement sportif spécialisé. Le contenu des études (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) comprend :

- \* Des enseignements scientifiques appartenant à divers champs (sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation).
- \* Des enseignements théoriques et pratiques portant sur de nombreuses activités sportives.
- \* Des stages d'intervention en milieu fédéral (clubs sportifs).
- \* Des outils de communication (langues, informatique, expression écrite et orale).
- \* Des enseignements sportifs optionnels spécialisés

Après trois semestres généralistes, l'étudiant s'oriente ensuite vers la spécialité « Entraînement Sportif ».

## SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

- \* Observer, comprendre, analyser et améliorer les performances sportives et les réalisations motrices.
- \* Concevoir, transmettre et évaluer des programmes d'entraînement spécialisé au regard des objectifs d'un club et en fonction de différents publics.
- \* Concevoir des programmes d'entraînement spécifiques et individualisés, en articulant des données contextuelles, des diagnostics initiaux et des connaissances scientifiques ;
- \* Intervenir en situation d'entraînement et/ou de compétition ;
- \* Questionner et analyser les pratiques d'intervention en entraînement ;

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS : 180**

**Public concerné**

- \* Formation initiale
- \* Formation continue

## EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



- \* Coordonner avec les acteurs du milieu sportif des projets sportifs et l'organisation du fonctionnement des structures.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

## CONTENU DE LA FORMATION

Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures environ

Spécificités :

- Tronc commun pendant les 3 premiers semestres.
- Début de spécialisation au 4e semestre.
- 1/3 des enseignements est constitué des APSA, les autres enseignements concernent les sciences de la vie, les sciences humaines et les sciences sociales.
- Stages en L2 et L3 en clubs sportifs.

<http://staps.univ-pau.fr/live/licences-staps/programme>

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

---

- UE 1 : APSA (Obligatoire)
  - EC1 : Danse
  - EC2 : Athlétisme
  - EC3 : Rugby



- UE 2 : Anatomie (Obligatoire)
  - EC1 : Anatomie
- UE 3 : Physiologie (Obligatoire)
  - EC1 : Physiologie
- UE 4 : Sciences sociales (Obligatoire)
  - EC 1 : Histoire du sport - généralités
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - généralités
- UE 5 : Introduction à la psychologie (Obligatoire)
  - EC 1 : Introduction à la psychologie
- UE 6 : Outils de communication (Obligatoire)
  - EC 1 : Anglais
  - EC 2 : Informatique
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 2

---

- UE 1 : APSA (Obligatoire)
  - EC 1 : Escalade
  - EC 2 : Natation
  - EC 3 : Step
- UE 2 : Neurophysiologie et biomécanique (Obligatoire)
  - EC 1 : Neurophysiologie et biomécanique
- UE 3 : Sciences sociales (Obligatoire)
  - EC 1 : Histoire du sport - thématiques
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - thématiques
- UE 4 : Psychologie (Obligatoire)
  - EC 1 : Psychologie de l'apprentissage
  - EC 2 : Psychologie sociale
- UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)
  - EC 1 : Pensée éducative contemporaine
  - EC 2 : Méthodologie de l'intervention
- UE 6 : Projet professionnel (PPE) (Obligatoire)
  - EC 1 : Projet professionnel (PPE)
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 3

---

- UE 1 : APSA (Obligatoire)
  - EC 1 : Acrosport
  - EC 2 : Badminton
  - EC 3 : Step

- *UE 2 : Anatomie fonctionnelle (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anatomie fonctionnelle
- *UE 3 : Physiologie des qualités physiques (Obligatoire)*
  - EC 1 : Physiologie des qualités physiques
- *UE 4 : Histoire des APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire des APSA
- *UE 5 : Psychologie du développement (Obligatoire)*
  - EC 1 : Développement psychologique
  - EC 2 : Développement psychomoteur
- *UE6 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Grands modèles pédagogiques
  - EC2: Méthodologie de l'intervention
- *UE 7 : Langues (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

#### Semestre 4

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Course demi-fond
  - EC 2 : APEX
  - EC 3 : Gym douce
  - EC 3 : Musculation
- *UE 2 : Effets physiologiques de l'exercice (Obligatoire)*
  - EC 1 : Effets physiologiques de l'exercice
- *UE 3 : Sociologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Sociologie
- *UE 4 : Psychologie de la performance (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de la performance
- *UE 5 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Expression Ecrite et Orale
  - EC2: Informatique
  - EC 3 : Anglais
- *UE 6 : Environnement et pratique sportive (Obligatoire)*
  - EC 1 : Environnement et pratique sportive
- *UE 7 : Evaluation physique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Evaluation physique
- *UE 8 : Evaluation psychologique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Evaluation psychologique
- *UE 9 : Stage (Obligatoire)*
  - EC 1 : Suivi de stage (stage 40h)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes

- Campus de Tarbes - Espagnol
- Autre option UPPA

## Semestre 5

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Natation
  - EC 2 : Boxe
  - EC 3 : Volley
  - EC 3 : Handball
- *UE 2 - Anglais (Obligatoire)*
  - EC 1 - Anglais
- *UE 3 : Optimisation de la performance (Obligatoire)*
  - EC 1 : Optimisation de la performance
- *UE 4 : Optimisation mentale (Obligatoire)*
  - EC 1 : Optimisation mentale
- *UE 5 : Intervention (Obligatoire)*
  - EC 1 : Intervention
- *UE 6 : Professionnalisation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Règlementation
  - EC 2 : Préparation aux concours
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 6

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Basket ball
  - EC 2 : Parcours training
  - EC 3 : Ski alpin
  - EC 3 : Course d'Orientation
- *UE2-Anglais (Obligatoire)*
  - EC 1 - Anglais
- *Ue 3 : Laboratoire d'analyse des APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Laboratoire d'analyse des APSA
- *UE 4 : Physiologie de l'entrainement (Obligatoire)*
  - EC 1 : Optimisation de la performance
  - EC 2 : Programmation de l'entrainement
- *UE 5 : Performance et santé (Obligatoire)*
  - EC 1 : Performance et santé
- *UE 6 : Professionnalisation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Méthodologie de l'écrit
- *UE 7 : Stage (Obligatoire)*
  - EC 1 : Suivi de stage (stage 40h)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*

- Campus de Tarbes : options professionnalisantes
- Campus de Tarbes - Espagnol
- Autre option UPPA

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

### Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

## AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS


### Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- \* engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- \* chargés de famille,
- \* engagés dans plusieurs cursus,
- \* en situation de handicap,
- \* sportifs de haut niveau
- \* artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

### Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un  **soutien** peut être proposé tout au long du cursus.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Primo-entrant

Inscription Administrative :

1ère étape : Procédure d'Admission postbac.

2ème étape : Une fois le BAC obtenu et votre candidature acceptée : télécharger le dossier d'inscription sur le site de univ-pau.fr (à partir de mi-juin).

Etudiants en STAPS

ATTENTION : Procédure modifiée pour les Licence 1 : les redoublants doivent passer par la procédure d'admission postbac : inscription ouverte jusqu'au 20 mars 2015

Les étudiants du STAPS de Tarbes (Admis, ayant 1 semestre de retard ou redoublant (hors Licence 1)) doivent se réinscrire obligatoirement par le web sur l'ENT (espace numérique de travail) de l'UPPA

Les étudiants étrangers doivent contacter le service des relations internationales : <http://ri.univ-pau.fr>

ATTENTION : les étudiants précédemment inscrit dans un autre établissement doivent se renseigner auprès du secrétariat du STAPS : [catherine.bies-pere@univ-pau.fr](mailto:catherine.bies-pere@univ-pau.fr), avant de déposer un dossier.

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

## DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 <sup>ème</sup> diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€
Statut Reprise d'études**	Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue.  Contact : <a href="mailto:accueil.forco@univ-pau.fr">accueil.forco@univ-pau.fr</a> / Tél : 05 59 40 78 88			
<p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p>				

## PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES. Bac technologique et Bac professionnel en fonction des profils des élèves et de leurs projets.

niveau requis en L2 : L1 de STAPS ou équivalence sur dossier

niveau requis en L3 : L2 ES de STAPS ou équivalence sur dossier

- Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et de les animer en toute sécurité.

- Etre pédagogue, avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, être à l'écoute des autres ...

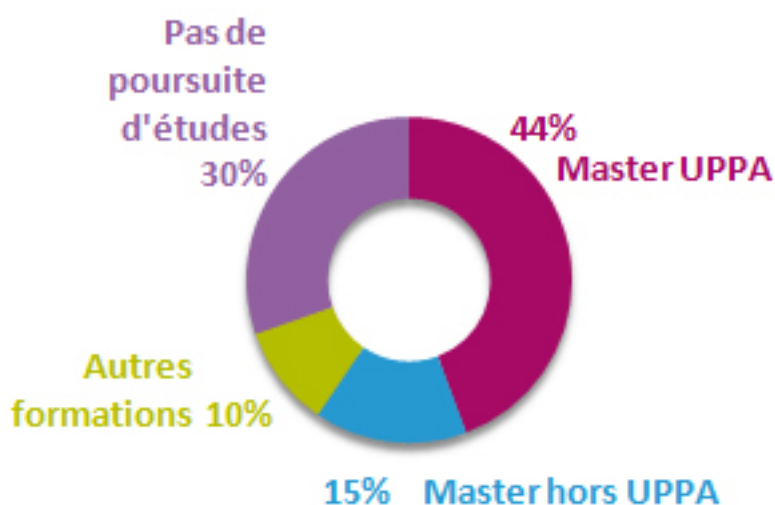
## POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

### Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence STAPS :

- \* Master STAPS : parcours expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance
- \* Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : éducation physique et sportive (CAPEPS)

À l'UPPA, 70% des diplômés de licence STAPS poursuivent leurs études.



## POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

ACCORD ERASMUS avec l'Espagne, accord BCI (ex CREPUQ) avec le CANADA

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

### **Après un bac +3 :**

— **Les métiers de l'entraînement :** Entraîneur(euse) en club, Educateur(trice) en salle de sport

— **Les métiers de la fonction publique territoriale :** Conseiller(ère) territorial(e) des activités physiques et sportives

### **Après un bac +5 et plus :**

— **Les métiers de l'entraînement :** Préparateur(trice) physique ou mental, Responsable de centre de formation, Responsable de pôle

— **Les métiers de la fonction publique d'Etat :** Inspecteur(trice) de la jeunesse et des sports (concours)

— **Les métiers de l'enseignement et de la recherche :** Ingénieur(e) de recherche, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

**Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes :** clubs sportifs, fédérations, centres de remise en forme, structures de santé.

**Quelques exemples de secteurs d'activité :** sport de haut niveau, activités physiques et sportives, loisirs, santé.

## **Témoignages d'anciens diplômés**

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence STAPS à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-staps.html>

## **PASSERELLES ET RÉORIENTATION**

### **Principe général**

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :



- \* Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- \* Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IP** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

## Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).*

### COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

### LIEU(X) DE LA FORMATION

Tarbes

### RESPONSABLE(S)

Cormery Bruno  
bruno.cormery@univ-pau.fr  
Tel. +33 562566118

# L1 commune, L2, L3 Parcours management du sport

## PRÉSENTATION

La licence STAPS "Management du Sport", en six semestres, permet aux étudiants d'acquérir une culture disciplinaire en STAPS et d'envisager des débouchés professionnels dans les secteurs public, privé non marchand, privé marchand du sport loisir et du tourisme.

Le contenu des études (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) comprend :

- \* Des enseignements scientifiques appartenant à divers champs (sciences de gestion, sciences humaines et sociales),
- \* Des enseignements théoriques et appliqués (études de cas avec ancrage territorial), des pratiques portant sur des activités sportives en lien avec le sport loisir,
- \* Des stages d'intervention en entreprises,
- \* Des outils de communication (langues, informatique, expression écrite et orale).

Après trois semestres généralistes, l'étudiant s'oriente ensuite vers les contenus de la spécialité « Management du Sport ».

## SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

- \* Concevoir et négocier avec les partenaires les différents aspects d'un projet,
- \* Exécuter la mise en place du programme d'actions,
- \* Collaborer au sein d'une équipe,
- \* Intervenir sur les aspects juridiques et financiers,
- \* Participer aux modalités de recrutement des futurs collaborateurs et gère les contrats,
- \* Assister le ou les responsables dans la démarche de projet, faire la comptabilité de base, élaborer le bilan et le compte de résultat,
- \* Communiquer avec les médias et/ou les différents partenaires.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS : 180**

**Public concerné**

- \* Formation continue
- \* Formation initiale

**Formation à distance :**  
Non

**Stage : Obligatoire**

### EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Université d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

## CONTENU DE LA FORMATION

Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures environ.

Spécificités :

- Tronc commun pendant les 3 premiers semestres.
- Début de spécialisation au 4e semestre.
- La majorité des enseignements théoriques et appliqués concerne les sciences de gestion, les sciences humaines et sociales ; les autres enseignements correspondent à la pratique des outils de communication et des APSA.
- Stages en L2 et L3 en entreprises.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Semestre 1

---

- *UE1 APSA (Obligatoire)*
  - EC1 : Danse
  - EC2 : Athlétisme
  - EC3 : Rugby
- *UE 2 Anatomie (Obligatoire)*
  - EC1 : Anatomie
- *UE 3 : Physiologie (Obligatoire)*
  - EC1 : Physiologie
- *UE 4 : Sciences sociales (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire du sport - généralités
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - généralités
- *UE 5 : Introduction à la psychologie (Obligatoire)*

- EC 1 : Introduction à la psychologie
- *UE 6 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
  - EC 2 : Informatique
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 2

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Escalade
  - EC 2 : Natation
  - EC 3 : Judo
- *UE 2 : Neurophysiologie et biomécanique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Neurophysiologie et biomécanique
- *UE 3 : Sciences sociales (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire du sport - thématiques
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - thématiques
- *UE 4 : Psychologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de l'apprentissage
  - EC 2 : Psychologie sociale
- *UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Pensée éducative contemporaine
  - EC 2 : Méthodologie de l'intervention
- *UE 6 : Projet professionnel (PPE) (Obligatoire)*
  - EC 1 : Projet professionnel (PPE)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 3

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Acrosport
  - EC 2 : Badminton
  - EC 3 : Step
- *UE 2 : Anatomie fonctionnelle (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anatomie fonctionnelle
- *UE 3 : Physiologie des qualités physiques (Obligatoire)*
  - EC 1 : Physiologie des qualités physiques
- *UE 4 : Histoire des APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire des APSA
- *UE 5 : Psychologie du développement (Obligatoire)*
  - EC 1 : Développement psychologique

- EC 2 : Développement psychomoteur
- *UE 6 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Grands modèles pédagogiques
  - EC2: Méthodologie de l'intervention
- *UE 7 : Langues (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
- *UE Libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

#### Semestre 4

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : APPN hiver
  - EC 2 : Musculation
- *UE 2 : Effets physiologiques de l'exercice (Obligatoire)*
  - EC 1 : Effets physiologiques de l'exercice
- *UE 3 : Sociologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Sociologie
- *UE 4 : Psychologie de la performance (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de la performance
- *UE 5 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Expression Ecrite et Orale
  - EC2: Informatique
  - EC 3 : Anglais
- *UE 6 : Sport et territoire (Obligatoire)*
  - EC 1 : Sport et territoire
- *UE 7 : Management et marketing (Obligatoire)*
  - EC 1 : Management et marketing
- *UE 8 : Economie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Economie
- *UE 9 : Stage (Obligatoire)*
  - EC 1 : Suivi de stage (stage 105h)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

#### Semestre 5

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Natation
  - EC 2 : APPN été
- *UE 2 : Anglais (Obligatoire)*
  - EC1 : Anglais
- *UE 3 : Tourisme et loisir sportif (Obligatoire)*

- EC 1 : Tourisme et loisir sportif
- UE 4 : *Comptabilité et gestion (Obligatoire)*
  - EC 1 : Comptabilité et gestion
- UE 5 : *Droit du sport (Obligatoire)*
  - EC 1 : Droit du sport
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - Autre option UPPA

## Semestre 6

---

- UE 1 : *APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Gym douce
  - EC 2 : Course d'orientation
- UE 2 : *Anglais (Obligatoire)*
  - EC Anglais
- UE 3 : *Management et marketing (Obligatoire)*
  - EC 1 : Gestion des relations humaines
  - EC 2 : Marketing
- UE 4 : *Statistique et recherche (Obligatoire)*
  - EC 1 : Technique d'enquête
  - EC 2 : Statistique
- UE 5 : *Etude de cas (Obligatoire)*
  - EC 1 : Etude de cas
- UE 6 : *Professionnalisation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Professionnalisation
- UE 7 : *Stage (Obligatoire)*
  - EC Suivi de stage (stage 140h)

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

### Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

## AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

## Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- \* engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- \* chargés de famille,
- \* engagés dans plusieurs cursus,
- \* en situation de handicap,
- \* sportifs de haut niveau
- \* artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

### Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Primo-entrants :

Inscription Administrative :

1ère étape : Procédure d'Admission postbac.

2ème étape : Une fois le BAC obtenu et votre candidature acceptée : inscription en ligne via le site de l'université.

Etudiants en STAPS :

Les étudiants du STAPS de Tarbes (Admis, ayant 1 semestre de retard ou redoublant (hors Licence 1)) doivent se réinscrire obligatoirement par le web sur l'ENT (espace numérique de travail) de l'UPPA.

Les étudiants étrangers doivent contacter le service des relations internationales : <http://ri.univ-pau.fr>

ATTENTION : les étudiants précédemment inscrits dans un autre établissement doivent se renseigner auprès du secrétariat du STAPS : [catherine.bies-pere@univ-pau.fr](mailto:catherine.bies-pere@univ-pau.fr), avant de déposer un dossier.

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

## DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 <sup>ème</sup> diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€
Statut Reprise d'études**	Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue.  Contact : <a href="mailto:accueil.forco@univ-pau.fr">accueil.forco@univ-pau.fr</a> / Tél : 05 59 40 78 88			
<i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i>				
<i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i>				

## PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES. Bac technologique et Bac professionnel.



Niveau requis en L2 : L1 STAPS ou équivalence sur dossier.

Niveau requis en L3 : L2 MS STAPS ou équivalence sur dossier.

- Intérêt pour la démarche de projet, pour manager une équipe et concevoir un programme d'animation sportive, de produits sportifs touristiques, d'événementiels sportifs,

- Avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, de s'intégrer dans une organisation,

- Faire preuve d'initiative, de créativité, de responsabilité.

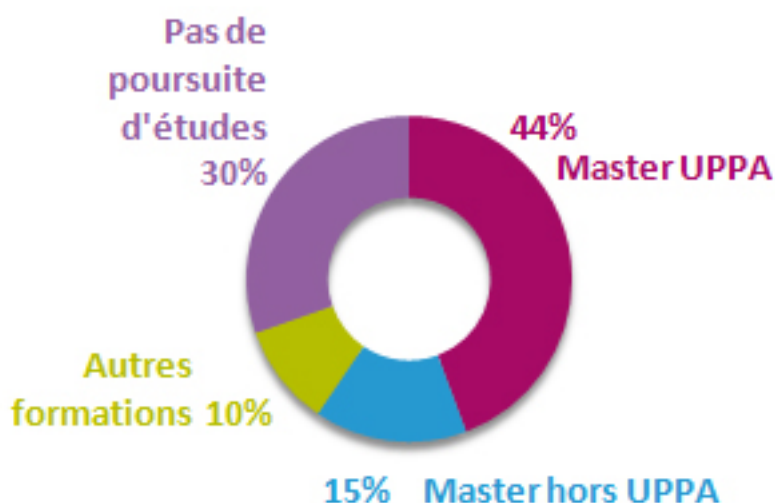
## POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

### **Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence STAPS :**

- \* Master STAPS : parcours expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance
- \* Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : éducation physique et sportive (CAPEPS)
- \* Master loisirs, tourisme et développement territorial

**À l'UPPA, 70% des diplômés de licence STAPS poursuivent leurs études.**



## INSERTION PROFESSIONNELLE

### Quelques idées de débouchés professionnels

#### Après un bac +3 :

- **Les métiers du commerce** : Responsable d'un rayon sportif, Commercial(e) pour une marque sportive
- **Les métiers de la communication, de l'évènementiel** : Chargé(e) de communication d'un club sportif, Manager(euse) d'un évènementiel sportif
- **Les métiers de la gestion** : Agent(e) de gestion d'un club sportif, Manager(euse) d'un centre de loisirs, Chargé(e) de développement sportif

#### Après un bac +5 et plus :

- **Les métiers du commerce** : Directeur(trice) de magasin
- **Les métiers de la communication, de l'évènementiel** : Responsable marketing d'un club sportif, Directeur(trice) d'évènementiel sportif
- **Les métiers de la gestion** : Gestionnaire de club sportif, Directeur(trice) de centre de loisirs sportifs, Responsable de développement sportif

**Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes** : équipementiers, fédérations, ligues, clubs, salles

de remise en forme, bases de loisirs, stations touristiques, collectivités territoriales, agences d'évènementiels.

**Quelques exemples de secteurs d'activité** : sport, activités physiques et sportives, loisirs, évènementiel, aménagement territorial, tourisme.

## Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence STAPS à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-staps.html>

## PASSERELLES ET RÉORIENTATION

### Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- \* Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- \* Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IF** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

### Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter

vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).*

## COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

## LIEU(X) DE LA FORMATION

Tarbes